

**Assemblée générale**

Distr. générale
24 mai 2004
Français
Original: anglais

Cinquante-huitième session
Point 170 de l'ordre du jour
Financement de l'Opération
des Nations Unies au Burundi

**Budget intérimaire de l'Opération des Nations Unies
au Burundi pour la période du 21 avril au 31 décembre 2004**

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Mandat de l'Opération des Nations Unies au Burundi	1–4	3
II. Produits relatifs à l'appui pour la période du 21 avril au 31 décembre 2004		5
III. Ressources nécessaires	5–7	7
IV. Analyse des ressources nécessaires	8–30	9
V. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre	31	15
Annexe		
Organigrammes provisoires		16
Carte		18

* Nouveau tirage pour raisons techniques.



Résumé

Le budget complet de l'Opération des Nations Unies au Burundi (ONUB) pour l'exercice allant du 21 avril 2004 au 30 juin 2005, comprenant un cadre axé sur les résultats, sera soumis à l'Assemblée générale à sa cinquante-neuvième session. Le présent rapport contient le budget intérimaire de la Mission pour les périodes allant du 21 avril au 30 juin 2004 et du 1^{er} juillet au 31 décembre 2004. Il présente une estimation préliminaire des ressources nécessaires à l'Opération, à savoir 58 421 400 dollars et 145 267 500 dollars, respectivement.

Le présent budget intérimaire couvre le déploiement de 5 450 militaires, 200 observateurs militaires, 120 membres de la police civile, 442 fonctionnaires recrutés sur le plan international et 426 fonctionnaires recrutés sur le plan national, dont 36 administrateurs, et 191 Volontaires des Nations Unies.

Les besoins en ressources humaines de l'Opération sont présentés globalement et répartis selon les catégories suivantes : militaires et personnel civil, direction exécutive et administration, personnel technique et personnel d'appui. Au cours de la période considérée, le Bureau des Nations Unies au Burundi prévoit d'exécuter un certain nombre de produits relatifs à l'appui, qui sont présentés au chapitre II du présent rapport.

Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	21 avril- 30 juin 2004	1 ^{er} juillet- 31 décembre 2004	Total
	Dépenses prévues	Dépenses prévues	
Militaires et personnel de police	20 539,5	46 886,0	67 425,5
Personnel civil	1 470,1	15 280,5	16 750,6
Dépenses opérationnelles	36 411,8	83 101,0	119 512,8
Montant brut	58 421,4	145 267,5	203 688,9
Recettes provenant des contributions du personnel	170,4	1 781,9	1 952,3
Montant net	58 251,0	143 485,6	201 736,6
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	—	—	—
Total	58 421,4	145 267,5	203 688,9

Ressources humaines

Catégorie de personnel	21 avril-30 juin 2004	1 ^{er} juillet- 31 décembre 2004 ^a
Observateurs militaires	130	200
Contingents	4 037	5 450
Police civile	26	120

Personnel international	264	442
Personnel recruté sur le plan national ^b	153	426
Volontaires des Nations Unies	61	191

^a Effectif proposé/autorisé le plus élevé.

^b Comprend à la fois des administrateurs et des agents des services généraux recrutés sur le plan national.

Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre sont énoncées au chapitre V du présent rapport.

I. Mandat de l'Opération des Nations Unies au Burundi

1. L'historique de la création de l'Opération des Nations Unies au Burundi est présentée dans le tableau suivant :

<i>Date</i>	<i>Calendrier</i>	<i>Description</i>
16 mars 2004	M-66 jours	Dans son rapport au Conseil de sécurité sur le Burundi (S/2004/210), le Secrétaire général a recommandé que le Conseil envisage d'autoriser le déploiement d'une opération de maintien de la paix des Nations Unies pluridimensionnelle pour soutenir le processus de paix au Burundi
2 avril 2004	M-49 jours	Dans sa lettre adressée au Secrétaire général (S/2004/275), le Président du Conseil de sécurité a informé le Secrétaire général que les membres du Conseil approuvaient son intention d'engager immédiatement la planification et les préparatifs d'une opération de maintien de la paix des Nations Unies au Burundi, ainsi que d'entamer des consultations avec d'éventuels pays fournisseurs de contingents
21 avril 2004	M-30	Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a autorisé un engagement de dépenses à concurrence de 49 491 200 dollars pour faire face aux besoins les plus pressants et essentiels liés à la mise en place et au fonctionnement de l'Opération des Nations Unies au Burundi
21 mai 2004	M-jours	Le Conseil de sécurité a décidé de créer l'Opération des Nations Unies au Burundi (ONUB) pour une période initiale de six mois à compter du 1 ^{er} juin 2004 [résolution 1545 (2004)]
21 mai 2004	M-jours	Publication du budget intérimaire de l'ONUB

2. Le Conseil de sécurité a établi l'Opération des Nations Unies au Burundi (ONUB) par sa résolution 1545 (2004) du 21 mai 2004. L'Opération a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à réaliser l'objectif global du rétablissement d'une paix durable et de l'instauration de la réconciliation nationale au Burundi. En attendant la présentation des cadres axés sur les résultats, l'ONUB prévoit d'exécuter pendant la période considérée un certain nombre de produits relatifs à l'appui, qui sont présentés au chapitre II du présent document, dans le but de permettre à la mission de se déployer et d'entreprendre ses opérations.

3. L'ONUB serait dirigée par le Représentant spécial du Secrétaire général, avec rang de Secrétaire général adjoint, qui serait assisté de deux Représentants spéciaux adjoints (Sous-Secrétaire général et D-2). Les opérations militaires seraient dirigées par un commandant de la Force (D-2).

4. Le siège de l'Opération serait établi à Bujumbura. L'Opération serait constituée d'une composante militaire, sur la base de la réaffectation de la Mission africaine au Burundi, avec un effectif total de 5 650 personnes (tous grades confondus), dont 200 observateurs militaires et 125 officiers d'état-major, un maximum de 120 membres de la police civile, ainsi que d'une composante civile,

qui se fonderait sur les moyens actuels du Bureau des Nations Unies au Burundi. L'ONUB reprendrait les actifs du Bureau déployés au Burundi et fournirait un soutien administratif, logistique et technique à son personnel technique, militaire et de la police civile à Bujumbura et dans l'ensemble du pays.

II. Produits relatifs à l'appui pour la période du 21 avril au 31 décembre 2004

Militaires et personnel de police

- Déploiement de 5 450 militaires, dont 2 566 membres du personnel de la Mission africaine au Burundi et 125 officiers d'état-major, 200 observateurs militaires, dont 29 membres du personnel de la MIAB, et 120 membres de la police civile
- Vérification et suivi du matériel appartenant aux contingents au titre de 5 450 membres des contingents
- Services de restauration et approvisionnement en eau potable pour 5 450 membres des contingents

Personnel civil

- Administration d'un maximum de 1 059 membres du personnel civil (dont 442 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 36 administrateurs recrutés sur le plan national, 390 fonctionnaires recrutés sur le plan national et 191 Volontaires des Nations Unies)

Installations et infrastructures

- Mise en place du quartier général de l'ONUB, d'une base logistique, d'un camp de transit de 500 personnes à Bujumbura, ainsi que d'un maximum de 30 bases d'opérations dans l'ensemble du pays, incorporant 2 566 militaires de la Mission africaine au Burundi
- Approvisionnement en électricité, en eau, et en matériel pour la défense des périmètres pour cinq zones de bataillon et un maximum de 30 bases d'opérations éloignées
- Mise en place d'un système d'information géographique complet et communication d'informations géospatiales à la police civile et au personnel technique

Transports terrestres

- Mise en place, entretien et exploitation d'une flotte de plus de 500 véhicules appartenant à l'ONU équipés de radios à haute fréquence (HF) et à très haute fréquence (VHF)
- Approvisionnement en carburant et en lubrifiants de quelque 1 400 véhicules appartenant aux contingents

Transports aériens

- Gestion et inspection d'un avion loué à une entreprise privée et de huit hélicoptères militaires

Transports maritimes et fluviaux

- Gestion et exploitation de six patrouilleurs militaires et d'un bateau pour le transport de marchandises sur le lac Tanganyika

Transmissions

- Mise en place d'un réseau de télécommunications par satellite composé de 18 stations terriennes desservant le quartier général de l'ONUB, le Siège de l'ONU et les bases d'opérations éloignées, mise en place d'un réseau radio à très haute fréquence et à hyperfréquences couvrant toute la zone d'opérations – téléphonie, télécopie et transmission de données
- Installation d'un studio radiophonique conteneurisé

Informatique

- Mise en place de réseaux locaux et étendus composés de 1 098 ordinateurs de bureau, 40 serveurs et 824 imprimantes

Services médicaux

- Mise en place, gestion et entretien d'une formation sanitaire de niveau III à Bujumbura, d'une formation sanitaire de niveau II à Gitega et de quatre formations sanitaires de niveau I

III. Ressources nécessaires

A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	21 avril- 30 juin 2004	1 ^{er} juillet- 31 décembre 2004	Total
	Dépenses prévues		
Militaires et personnel de police			
Observateurs militaires	912,3	4 450,9	5 363,2
Contingents	19 408,8	39 895,2	59 304,0
Police civile	218,4	2 539,9	2 758,3
Unités de police constituées	—	—	—
Total partiel	20 539,5	46 886,0	67 425,5
Personnel civil			
Personnel recruté sur le plan international ^a	1 399,8	13 118,8	14 518,6
Personnel recruté sur le plan national ^a	39,6	875,7	915,3
Volontaires des Nations Unies ^a	30,7	1 286,0	1 316,7
Total partiel	1 470,1	15 280,5	16 750,6
Dépenses opérationnelles			
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	—	—	—
Personnel fourni par des gouvernements	—	—	—
Observateurs électoraux civils	—	—	—
Consultants	—	212,4	212,4
Voyages	581,0	809,4	1 390,4
Installations et infrastructures	12 406,8	40 336,7	52 743,5
Transports terrestres	9 707,1	3 698,4	13 405,5
Transports aériens	2 959,0	10 054,3	13 013,3
Transports maritimes et fluviaux	95,3	266,0	361,3
Transmissions	4 668,8	14 083,6	18 752,4
Informatique	2 545,0	6 839,9	9 384,9
Services médicaux	695,1	1 369,0	2 064,1
Matériel spécial	324,8	1 373,2	1 698,0
Fournitures, services et matériel divers	2 428,9	3 558,1	5 987,0
Projets à effet rapide	—	500,0	500,0
Total partiel	36 411,8	83 101,0	119 512,8
Total brut	58 421,4	145 267,5	203 688,9
Recettes provenant des contributions du personnel	170,4	1 781,9	1 952,3
Total net	58 251,0	143 485,6	201 736,6
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	—	—	—
Total	58 421,4	145 267,5	203 688,9

^a En attendant l'établissement d'un budget complet, les prévisions de dépenses pour les exercices 2003/04 et 2004/05 ont été calculées à raison de 50 % des coûts applicables.

B. Ressources humaines

1. Militaires et personnel de police^a

	Autorisé
Observateurs militaires	200
Contingents	5 450
Police civile	120

^a Effectif autorisé le plus élevé.

2. Personnel civil

Effectifs provisoires proposés

	SGA SSG	D-2- D-1	P-5- P-4	P-3 à P-1	Service mobile	Services généraux	Service de sécurité	Total (personnel international)	Personnel recruté sur le plan national	Volontaires des Nations Unies	Total
Direction exécutive et administration ^a	1	2	5	5	1	3	–	17	7	2	26
Services organiques ^b	1	7	43	65	3	24	–	143	124	103	370
Division de l'Administration	–	1	21	64	159	27	10	282	295	86	663
Total	2	10	69	134	163	54	10	442	426	191	1 059

^a Y compris le bureau du conseiller pour la parité des sexes et le secrétariat de la Commission de suivi.

^b Y compris les bureaux des représentants spéciaux adjoints du Secrétaire général, du commandant de la Force et du chef de la police civile.

a) Direction exécutive et administration

	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3 à P-1	Service mobile	Services généraux	Services de sécurité	Total (personnel international)	Personnel recruté sur le plan national	Volontaires des Nations Unies	Total
Effectif proposé		1	2	5	5	1	3	17	7	2	26

^a Y compris le bureau du conseiller pour la parité des sexes et le secrétariat de la Commission de suivi.

5. La direction et l'administration générale de la Mission seraient assurées par les collaborateurs directs du Représentant spécial du Secrétaire général. Ce dernier, qui a rang de Secrétaire général adjoint, aide le Secrétaire général dans le cadre de l'exécution du mandat de l'ONUB et serait responsable de l'administration d'ensemble de l'Opération et de la coordination de toutes les activités du système des Nations Unies au Burundi. Le Représentant spécial serait épaulé par un Représentant spécial adjoint principal pour la gouvernance et la stabilisation ayant rang de sous-secrétaire général et un Représentant spécial adjoint, coordonnateur résident et coordonnateur pour les questions humanitaires (D-2). Le commandant de la Force, le conseiller juridique principal, l'Auditeur résident des comptes résident

principal et le chef de la cellule d'analyse conjointe relèveraient directement du Représentant spécial.

b) Services organiques

	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3 à P-1</i>	<i>Service mobile</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Services de sécurité</i>	Total (personnel international)	<i>Personnel recruté sur le plan national</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
Effectif proposé	1	7	43	65	3	24	–	143	124	103	370

6. Les effectifs proposés pour les services organiques de l'ONUB indiqués ci-dessus sont destinés aux bureaux des Représentants spéciaux adjoints du Secrétaire général, du commandant de la Force, du chef de la police civile, des affaires politiques, de l'état de droit et des affaires civiles, des droits de l'homme, de l'information, de l'Auditeur résident principal, du conseiller juridique principal, du conseiller pour la lutte contre le VIH/sida, de l'assistance électorale, du désarmement, de la démobilisation, de la réinsertion et de la réhabilitation et de la protection de l'enfance, ainsi qu'un Groupe de planification de l'appui à la Mission et à la Cellule d'analyse conjointe (voir annexe, sect. A).

c) Division de l'administration

	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3 à P-1</i>	<i>Service mobile</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Services de sécurité</i>	Total (personnel international)	<i>Personnel recruté sur le plan national</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
Effectif proposé	–	1	21	64	159	27	10	282	295	86	663

7. La Division de l'administration serait dirigée par un chef de l'administration (D-1), qui relèverait du Représentant spécial adjoint principal du Secrétaire général, et comprendrait le bureau du chef de l'administration, ainsi que les services administratifs et les services d'appui intégré, comme indiqué dans l'organigramme (voir annexe, sect. B). La Division serait chargée d'apporter un appui administratif, logistique, technique et en matière de sécurité aux militaires, à la police civile et au personnel des services organiques de l'ONUB dans le cadre de l'exécution de son mandat.

IV. Analyse des ressources nécessaires

	<i>Dépenses prévues</i>
Observateurs militaires	5 363 200

8. Le montant de 5 363 200 dollars demandé à cette rubrique comprend le montant de 912 300 dollars correspondant à la période mai-juin 2004 et doit permettre de couvrir les indemnités de subsistance (missions) et d'habillement, les frais de voyage et l'indemnité en cas de décès ou d'invalidité. Il tient compte du transfert de 29 observateurs militaires transférés de la Mission africaine au Burundi et du déploiement progressif prévu des 101 observateurs militaires supplémentaires

à la fin de juin 2004 ainsi que de 70 observateurs militaires à la fin de juillet 2004, pour un effectif total autorisé de 200 observateurs. Les crédits nécessaires au titre de l'indemnité de subsistance (missions) tiennent compte d'un facteur de retard de déploiement de 10 % au titre des exercices 2003/04 et 2004/05.

	<i>Dépenses prévues</i>
Contingents	59 304 000

9. Le montant de 59 304 000 dollars demandé à cette rubrique comprend le montant de 19 408 800 dollars correspondant à la période mai-juin 2004 et devrait couvrir les dépenses afférentes aux contingents et au remboursement du matériel appartenant aux contingents, le déploiement et la relève du personnel militaire, les indemnités journalières et de permission, l'indemnité en cas de décès ou d'invalidité, les rations et le fret liés au déploiement du matériel appartenant aux contingents.

10. Le montant est fondé sur le calendrier de déploiement prévu des contingents et prend en compte le passage sous l'autorité de l'ONUB de 2 566 militaires, dont 34 officiers d'état-major, de la Mission africaine au Burundi un contingent supplémentaire de 1 415 hommes et 56 officiers d'état-major devant être déployé d'ici au 30 juin 2004, ainsi que l'effectif autorisé complet de 5 450 personnes, dont 125 officiers d'état-major, qui doit être atteint en juillet 2004. En attendant la mise au point des dispositions en matière de restauration, il est également prévu une indemnité de subsistance (missions) pour les 125 officiers d'état-major du quartier général de la Force. Les dépenses liées aux contingents ont été ajustées, le cas échéant, d'un facteur de retard de déploiement de 20 % pour la période allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2004.

	<i>Dépenses prévues</i>
Police civile	2 758 300

11. Le montant de 2 758 300 dollars demandé à cette rubrique comprend le montant de 218 400 dollars correspondant à la période mai-juin 2004 et doit couvrir les dépenses au titre de l'indemnité de subsistance (missions), les frais de voyage, l'indemnité d'habillement et l'indemnité en cas de décès ou d'invalidité. Les prévisions sont fondées sur le déploiement progressif prévu du personnel de la police civile, 26 membres de la police étant déployés pour le 30 juin 2004 et l'effectif total autorisé de 120 membres de la police étant réalisé en septembre 2004. Un facteur de retard de déploiement de 10 % a été appliqué pour le calcul de l'indemnité de subsistance (missions) au titre des exercices 2003/04 et 2004/05.

	<i>Dépenses prévues</i>
Personnel international	14 518 600

12. Le montant de 14 518 600 dollars demandé à ce titre comprend le montant de 1 399 800 dollars correspondant à la période mai-juin 2004 et doit permettre de couvrir les traitements du personnel international, les contributions du personnel, les dépenses communes de personnel, dont la prime de risque et l'indemnité de subsistance (missions). Le montant a été calculé sur la base du déploiement

progressif de 442 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 264 devant être déployés pour le 30 juin 2004 et l'effectif devant être complet en septembre 2004. En attendant l'établissement d'un budget complet de l'Opération, les prévisions ont été calculées à raison de 50 % des dépenses applicables.

13. Les dépenses liées au personnel international ont été calculées sur la base du barème des rémunérations de New York pour 10 % des postes prévus. Les dépenses afférentes aux 90 % restants des postes sont fondées sur les barèmes applicables aux engagements de durée limitée.

	<i>Dépenses prévues</i>
Personnel recruté sur le plan national	915 300

14. Le montant de 915 300 dollars demandé à cette rubrique comprend 39 600 dollars correspondant à la période allant du 21 avril au 30 juin 2004 et correspond aux traitements du personnel recruté sur le plan national, aux contributions du personnel et aux dépenses communes de personnel, dont la prime de risque. Il a été calculé sur la base du déploiement progressif prévu de 426 fonctionnaires recrutés sur le plan national, dont 36 administrateurs, 153 personnes devant être déployées au 30 juin 2004 et l'effectif devant être au complet en septembre 2004. En attendant l'établissement d'un budget complet de l'Opération, les prévisions ont été calculées à raison de 50 % des coûts applicables.

	<i>Dépenses prévues</i>
Volontaires des Nations Unies	1 316 700

15. Le montant de 1 316 700 dollars demandé à ce titre comprend 30 700 dollars correspondant à la période mai-juin 2004 et est fondé sur le déploiement de 191 Volontaires des Nations Unies, dont 61 seraient déployés à la fin de juin 2004 et le reste en septembre 2004. En attendant l'établissement du budget complet de l'Opération, les dépenses afférentes aux Volontaires des Nations Unies ont été calculées sur la base de 50 % des coûts applicables.

	<i>Dépenses prévues</i>
Consultants	212 400

16. Le montant de 212 400 dollars demandé à cette rubrique correspond à la période du 1^{er} juillet-31 décembre 2004 et doit couvrir les dépenses liées à la formation du personnel militaire et civil dans les domaines suivants : spécificités culturelles, rédaction de rapports, relations humaines, évaluation et gestion de projets, médias et communications, langue française, encadrement et application du système d'informations géographiques.

	<i>Dépenses prévues</i>
Voyages	1 390 400

17. Le montant de 1 390 400 dollars demandé à cette rubrique comprend le montant de 581 000 dollars au titre de la période allant du 21 avril au 30 juin 2004 et doit couvrir les frais de voyage, notamment les dépenses afférentes aux voyages

effectués par le Représentant spécial du Secrétaire général et les hauts responsables pour assister à des consultations et des réunions au Siège de l'ONU à New York, les voyages au Burundi de fonctionnaires aux fins d'évaluation et d'appui, les voyages du personnel de la Division militaire du Département des opérations de maintien de la paix aux fins de formation préalable, ainsi que les voyages liés à la formation dans les domaines de la gestion, des finances, du personnel, des opérations aériennes et des technologies de la communication et de l'information.

Dépenses prévues

Installations et infrastructure

52 743 500

18. Le montant de 52 743 500 dollars demandé à cette rubrique comprend 12 406 800 dollars au titre de la période allant du 21 avril au 30 juin 2004 et doit permettre de couvrir les acquisitions suivantes : 1 334 articles pour les installations et structures préfabriquées, 2 ponts Bailey, 262 générateurs, 24 conteneurs frigorifiques, 12 installations de purification de l'eau, 159 réservoirs à eau rigides et souples, 46 fosses septiques, 2 parcs de stockage de carburant conteneurisés, 142 citernes, pompes et réservoirs souples pour carburant, 96 détecteurs de métal portatifs, à portique et pour bagages et autre matériel de sécurité et de sûreté, ainsi que du matériel et des fournitures de bureau. Un montant de 11 477 800 dollars est inclus aux fins de la reconstitution des stocks stratégiques pour déploiement rapide concernant 516 articles pour les installations et structures préfabriquées, 27 citernes à eau et réservoirs souples ainsi que pour du matériel de défense des périmètres transféré des stocks stratégiques pour déploiement rapide.

19. En attendant la conclusion de mémorandums d'accord avec les pays fournissant des contingents, le montant ci-dessus comprend les prévisions initiales de 3 533 800 dollars pour le remboursement au titre du soutien autonome pour la période mai-septembre 2004 ainsi que les frais engagés sur place pour l'achat de fournitures et matériel, les services d'entretien, de construction et de transformation, la location de locaux pour le quartier général de l'Opération, la base logistique, les entrepôts au Burundi et en République-Unie de Tanzanie, ainsi que les nouveaux terrains destinés aux logements du personnel militaire.

Dépenses prévues

Transports terrestres

13 405 500

20. Le montant de 13 405 500 dollars prévu à cette rubrique comprend le montant de 9 707 100 dollars correspondant à la période allant du 21 avril au 30 juin 2004 et doit permettre l'acquisition de 443 véhicules polyvalents et légers 4 x 4, 50 minibus et 11 élévateurs à fourche ainsi que la location de véhicules en attendant l'acquisition de nouveaux véhicules, et couvrir les réparations et l'entretien, l'assurance au tiers, les pièces de rechange, les carburants et lubrifiants, ainsi que les dépenses d'exploitation de la flotte de 1 942 véhicules appartenant aux Nations Unies et aux contingents. L'Opération sera également dotée de 6 véhicules blindés, de 3 véhicules 4 x 4 et de 9 véhicules légers ainsi que de 2 minibus provenant du Bureau des Nations Unies au Burundi.

	<i>Dépenses prévues</i>
Transports aériens	13 013 300

21. Pour assurer les transports de personnel, de fret et l'appui aux opérations militaires, l'ONUB mettrait en place une flotte de 9 appareils, dont 1 avion léger de transport de passagers loué à une entreprise privée et 8 hélicoptères fournis au titre de lettres d'attribution. Pendant la période se terminant le 30 juin 2004, l'Opération déploierait 1 avion et 6 hélicoptères, les 2 hélicoptères militaires restants devant être déployés en juillet 2004.

22. Le montant de 13 013 300 dollars inscrit à cette rubrique comprend 2 959 000 dollars correspondant à la période mai-juin 2004 et doit couvrir les frais de déploiement, de peinture, de location et d'exploitation des aéronefs (carburant d'aviation, huiles et lubrifiants, assurance et indemnité de subsistance des équipages), le matériel et les fournitures ainsi que les frais d'atterrissage et de manutention au sol.

	<i>Dépenses prévues</i>
Transports maritimes et fluviaux	361 300

23. Le montant de 361 300 dollars demandé à ce titre comprend le montant de 95 300 dollars correspondant à la période mai-juin 2004 et doit couvrir les frais de location, d'assurance et de carburant pour un bateau, fourni au titre d'une lettre d'attribution, pour le transport de marchandises de Kigoma (République-Unie de Tanzanie) à Bujumbura, ainsi que le carburant de six patrouilleurs.

	<i>Dépenses prévues</i>
Transmissions	18 752 400

24. Le montant demandé à cette rubrique (18 752 300 dollars) comprend la somme de 4 668 800 dollars correspondant à la période allant du 21 avril au 30 juin 2004 et permettra l'acquisition de 2 102 articles de transmissions HF, VHF et UHF, 330 articles de télécommunications par satellite et de matériel téléphonique pour la mise en place du réseau de transmissions de l'Opération. En attendant la conclusion de mémorandums d'accord avec les pays fournissant des contingents, le montant ci-dessus comprend les prévisions initiales de 1 555 100 dollars pour le remboursement au titre du soutien autonome pour la période mai-septembre 2004. Le montant prévu doit également couvrir les services commerciaux de télécommunications, l'entretien, les pièces de rechange et les services d'appui technique spécialisés.

	<i>Dépenses prévues</i>
Informatique	9 384 900

25. Le montant de 9 384 900 dollars prévu à ce titre comprend le montant de 2 545 000 dollars correspondant à la période allant du 21 avril au 30 juin 2004 et doit permettre les acquisitions suivantes : 1 098 ordinateurs de bureau avec écran,

824 imprimantes de bureau, 198 imprimantes portatives et de réseau, 335 ordinateurs portatifs, 40 serveurs et 35 baies pour serveur, 72 articles de réseau (commutateurs, ponts sans fil), 141 articles de matériel numérique et scanneurs, 5 systèmes de cartes d'identité et 1 114 blocs d'alimentation non interruptible.

26. Est également prévu un montant de 225 400 dollars pour la reconstitution des stocks stratégiques pour déploiement rapide concernant du matériel et des fournitures du système d'information géographique à transférer des stocks stratégiques ainsi que pour l'acquisition de logiciels, dont le Système d'information géographique, de licences de logiciel et frais connexes, des pièces de rechange et fournitures, ainsi que des services de soutien technique spécialisé.

	<i>Dépenses prévues</i>
Services médicaux	2 064 100

27. Le montant de 2 064 100 dollars prévu à cette rubrique comprend le montant de 695 100 dollars correspondant à la période allant du 21 avril au 30 juin 2004 et doit couvrir le coût de l'acquisition de matériel pour deux installations médicales de niveau I, des services médicaux, y compris les consultations externes, des services de laboratoire et de l'évacuation sanitaire, ainsi que des fournitures médicales. En attendant la conclusion de mémorandums d'accord avec les pays fournisseurs de contingents, le montant ci-dessus comprend la prévision initiale de 1 080 900 dollars pour le remboursement au titre du soutien autonome pour la période mai-septembre 2004.

	<i>Dépenses prévues</i>
Matériel spécial	1 698 000

28. Le montant de 1 698 000 dollars demandé à cette rubrique comprend le montant de 324 800 dollars correspondant à la période allant du 21 avril au 30 juin 2004 et doit couvrir les frais d'acquisition de matériel d'observation et d'appareils de vision nocturne pour les observateurs militaires et les membres de la police civile. En attendant la conclusion de mémorandums d'accord avec les pays fournissant des contingents, ce montant couvre également les prévisions initiales à hauteur de 710 100 dollars pour le remboursement des pays fournissant des contingents au titre du soutien autonome pour la période mai-septembre 2004.

	<i>Dépenses prévues</i>
Fournitures, services et matériel divers	5 987 000

29. Le montant de 5 987 000 dollars demandé à cette rubrique comprend le montant de 2 428 900 dollars correspondant à la période allant du 21 avril au 30 juin 2004 et doit permettre de couvrir les dépenses afférentes au fret et les dépenses connexes, l'acquisition de divers matériels et fournitures, ainsi que les accessoires d'uniformes, drapeaux et autocollants, frais bancaires, frais et fournitures liés à la formation.

	<i>Dépenses prévues</i>
Projets à effet rapide	500 000

30. L'ONUB aidera les organisations humanitaires en exécutant des projets à effet rapide visant à promouvoir et à faciliter les efforts de maintien de la paix des Nations Unies au Burundi. Ces projets porteront principalement sur l'hygiène publique, l'octroi de fournitures et matériels médicaux, la réparation des hôpitaux, des formations sanitaires et des infrastructures communautaires de base, la mise à niveau des installations d'épuration de l'eau, la remise en état des bâtiments scolaires, l'approvisionnement en mobilier et fournitures scolaires de base ainsi que l'appui à des campagnes de vaccination.

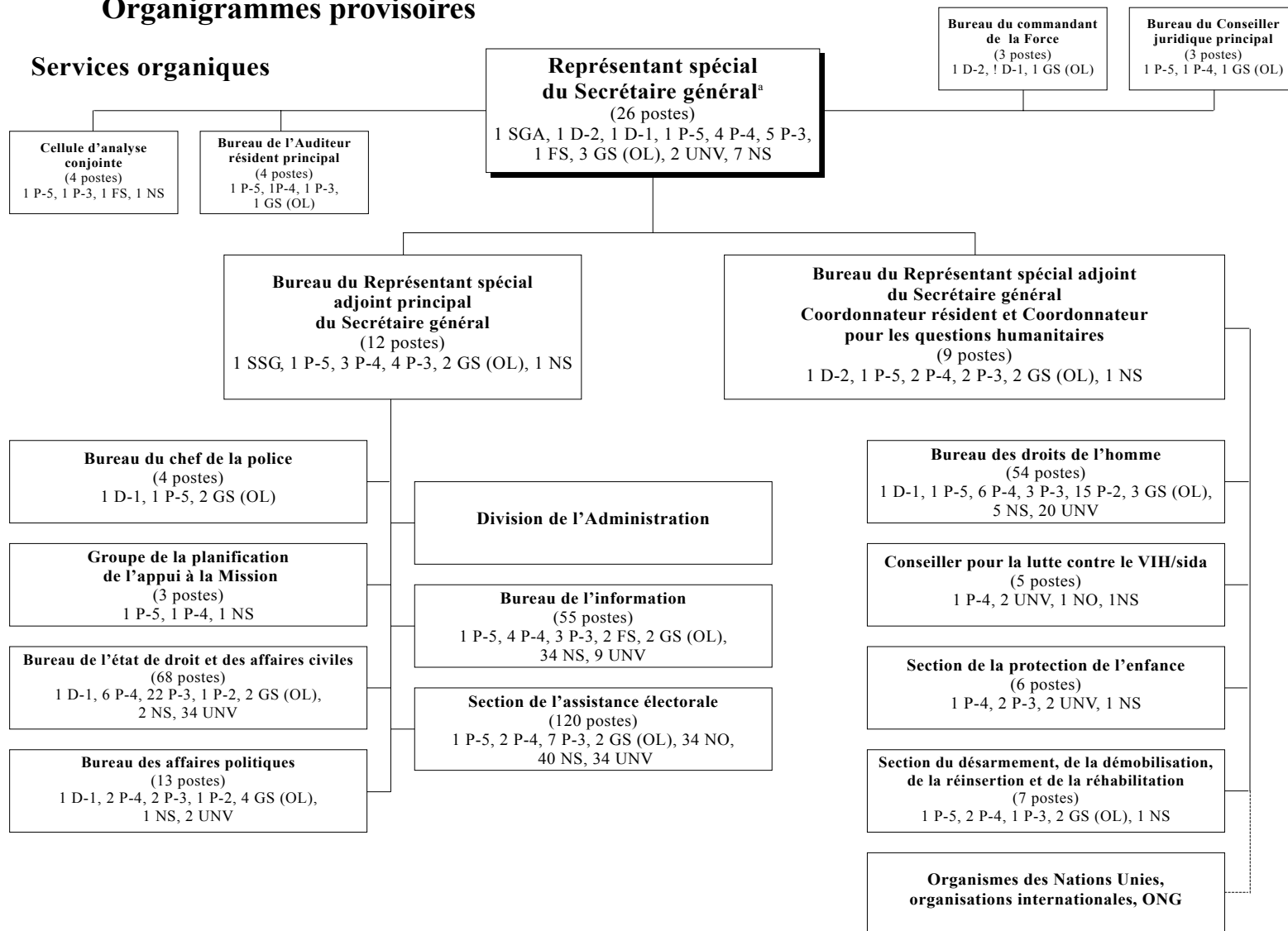
V. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre

31. Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre au sujet du financement de l'ONUB portent sur les points suivants :

- a) L'ouverture d'un compte spécial de l'ONUB, pour y comptabiliser les recettes et les dépenses concernant l'Opération;
- b) L'ouverture d'un crédit de 58 421 400 dollars pour l'établissement de l'Opération pour la période 21 avril 2004-30 juin 2004, cette somme comprenant le montant de 49 491 200 dollars déjà autorisé par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires;
- c) L'ouverture d'un crédit de 145 267 500 dollars aux fins du fonctionnement de l'Opération pour la période 1^{er} juillet 2004-31 décembre 2004;
- d) La mise en recouvrement d'un montant de 58 421 400 dollars pour la période 21 avril-30 juin 2004;
- e) La mise en recouvrement d'un montant de 113 792 875 dollars pour la période 1^{er} juillet 2004-21 novembre 2004;
- f) La mise en recouvrement d'un montant de 31 474 625 dollars, à raison de 24 211 250 dollars par mois, pour la période 22 novembre-31 décembre 2004, au cas où le Conseil de sécurité déciderait de proroger le mandat de l'Opération.

Organigrammes provisoires

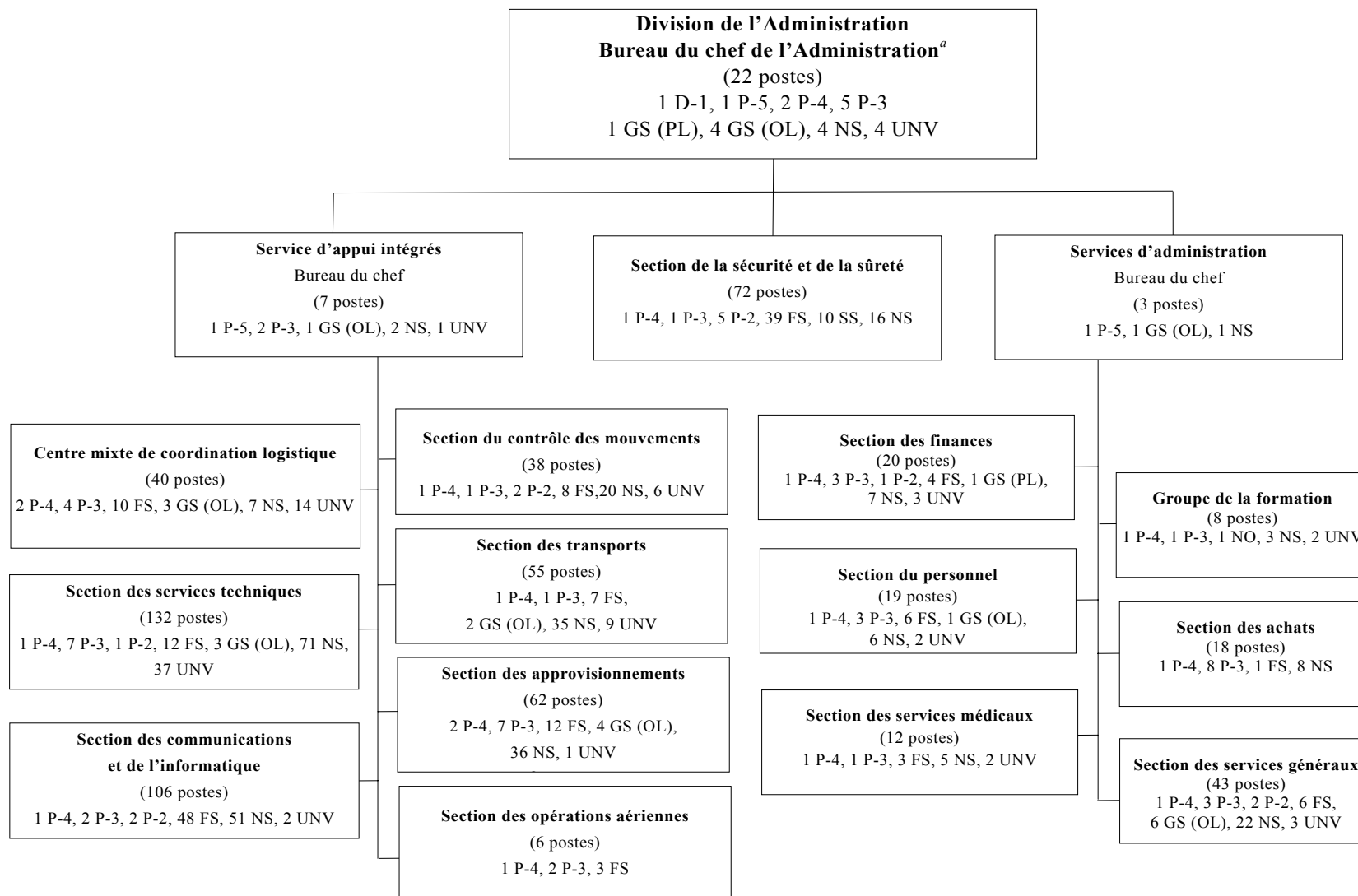
A. Services organiques



Abréviations : SSG = Sous-Secrétaire général; FS = agent du service mobile; GS (OL) = services généraux (autres classes); NO = administrateur recruté sur le plan national; NS = agent local (services généraux); UNV = Volontaire des Nations Unies.

^a Y compris le Bureau du Conseiller pour la parité des sexes et le secrétariat de la Commission de suivi.

B. Bureaux administratifs



Abréviations : FS = Service mobile; GS (OL) = services généraux (autres classes); GS (PL) = services généraux (1^{re} classe); NO = administrateur recruté sur le plan national; NS = agent local (services généraux); SS = agent de sécurité; UNV = Volontaires des Nations Unies.

^a Y compris le budget et le Groupe d'appui aux UNV.

